Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500465-20260331-2026_020-DE

Département d'ILLE-ET-VILAINE
Commune de Les BRULAIS 35330

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 Mars 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Vote	
A la majorité des suffrages exprimés	
Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Ille-et-Vilaine
Le : 07/04/2026
Et
Publication ou notification du : 07/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le 31 mars à 19 heures, les membres du Conseil municipal se sont réunis à la salle associative et citoyenne de la commune, sous la présidence de Monsieur Hugues RAFFEGEAU, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail aux conseillers municipaux le 27 mars 2026. Un affichage a été fait sur la vitrine extérieure devant la mairie le même jour.

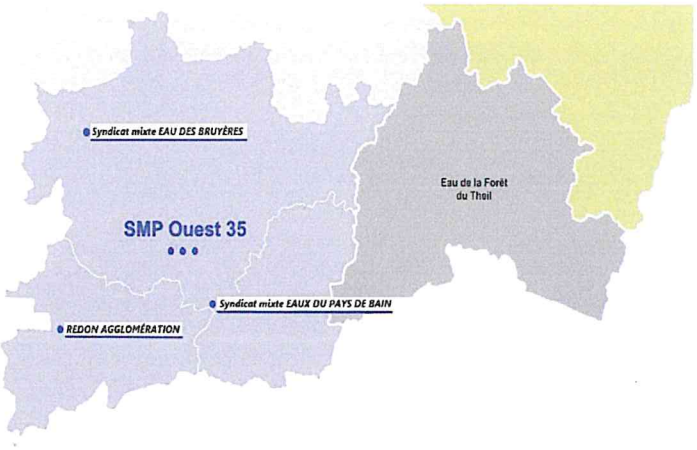
Présents : M RAFFEGEAU Hugues, Maire, M BARRE Emmanuel, Mme BERTHIER Karen, Mme BRUNARD Chrystèle, M DANION Dominique, Mme DELEPIERRE Sokun-Théavy, M DUHEN Eric, Mme FLAGEUL Marie-Emmanuelle, Mme GOUSSAIN Marie-Rose, Mme GROUX Claudie, M LECLERC Olivier, M LEGENDRE Jérôme, M MENOU Alain, Mme PHILIPPE Sylvie et M ROLLAND Yannick.

Secrétaire de séance : Mme Chrystèle BRUNARD

N°2026/020 – *INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE* – DÉSIGNATION DU DÉLÉGUÉ ET DE SON SUPPLÉANT POUR REPRESENTER LA COMMUNE AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE EAUX DES BRUYERES

Le syndicat mixte Eau des Bruyères (SMEDB) est né en 2020 de la fusion de deux anciens syndicats intercommunaux des eaux et de l'adhésion de deux intercommunalités.

Situé dans le département d'Ille-et-Vilaine, au sud-ouest de Rennes, il assure la production et la distribution d'eau potable, ainsi que la gestion du réseau sur un territoire regroupant quelque 53 000 habitants répartis sur 23 communes.



L'organisation territoriale de l'exercice de la compétence "eau potable"
en Ille-et-Vilaine (situation 2026)

Sources : Données : IGN BD Topo, SMG Eau 35 (2025) ; (r) SMG Eau 35 ; Année : 2025

10 0 20 km

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500465-20260331-2026_020-DE

Le syndicat mixte a délégué la gestion du réseau d'eau potable à 2 acteurs : la SAUR Mordelles et SPL Eau du Bassin Rennais (pour Guichen).

VHBC va demander à la commune de faire des propositions si des personnes sont intéressées et l'intercommunalité va suivre ces noms pour désigner les délégués au sein du Syndicat mixte des Vallons de Vilaine.

Pour la commune, il faut proposer un titulaire et un suppléant.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **PROPOSE** à Vallons de Haute Bretagne Communauté Monsieur Yannick ROLLAND comme délégué pour représenter la commune au sein du Syndicat des Eaux des Bruyères,

- **PROPOSE** à Vallons de Haute Bretagne Communauté Monsieur Olivier LECLERC comme délégué suppléante pour représenter la commune au sein du Syndicat des Eaux des Bruyères,

- **CHARGE** Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement un de ses adjoints, à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
En Mairie le 9 avril 2026

Le Maire,
Hugues RAFFEGEAU

MAIRIE DE LES BRULAIS
(ILLE ET VILAINE)